



# L'INFORMEL

Volume 17 no 4

Janvier 2009

## Mot de la présidente

**Véronique Lefebvre, présidente**

*Par Joël Pélouin*

## *A lire à l'intérieur*

-	.....2
-	.....2
-	.....3
-	.....4
-	.....5
-	.....5
-	.....6
-	Éditorial : ..... 7

# La pénurie d'enseignants et d'enseignantes

Depuis quelques temps, viennent joindre nos rangs du personnel non légalement qualifié. Pénurie oblige...Vaut mieux une personne non qualifiée qu'un siège vide me direz-vous? Oui mais à quel prix! Sachez que les commissions scolaires doivent demander des autorisations provisoires d'enseigner et des tolérances d'engagement auprès du ministère pour permettre à une personne non qualifiée de travailler dans nos écoles. On assiste à une hausse de ces demandes au ministère de l'éducation, des loisirs et du sport. Comment faire face à cette pénurie?

## En valorisant la profession



Manon Bernard, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement, lors de son mot d'ouverture au conseil fédéral, nous a parlé du malaise enseignant et de l'importance de revaloriser la profession. Il faut reconnaître la lourdeur de notre tâche. Les enseignants doivent être vus comme des professionnels et doivent en être fiers. Elle a ajouté que plus notre travail sera reconnu, plus les candidats seront nombreux à se présenter aux portes de la profession.

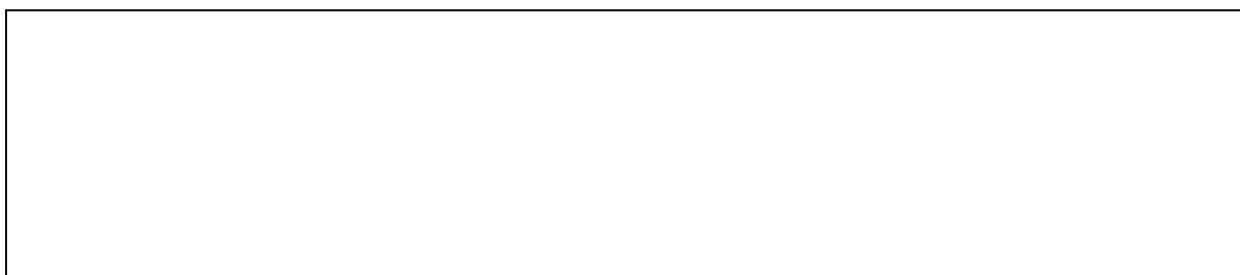
Lors de notre prochaine négociation nationale, nous devons faire des revendications autour de ce phénomène de l'attraction et aussi de la rétention du personnel qui soit dit en passant, quitte dans une proportion de 20% dans les 5 premières années d'exercice de la profession.

Et que fait la commission scolaire pour attirer et retenir le personnel enseignant? Et les directions? Parlez-moi de leurs bons coups en m'écrivant au [serve@videotron.ca](mailto:serve@videotron.ca). Comment, par des actions concrètes, ils vous font sentir importants; ils vous encouragent; ils vous supportent; ils vous écoutent; ils rendent agréable votre vie professionnelle, mais aussi et surtout, que font-ils pour bien intégrer le nouveau personnel et quel support leur offrent-ils?



C'est un dossier criant auquel nous devons tous faire face et innover pour trouver des solutions.

**Véronique Lefebvre, prés.**





# AREQ (CSQ)

## Session de préparation à la retraite



- Quand :** le 27 mars de 18h00 à 22h15 et  
le 28 mars de 8h45 à 16h30
- Où :** Château Royal  
3500 boul. du Souvenir, Laval
- Pour qui :** Ceux et celles qui prévoient prendre leur retraite  
d'ici au 30 juin 2010
- Coût :** 40\$ pour les membres et  
50\$ pour les conjoints non-membres
- Comment  
s'inscrire :** Après de votre délégué syndical

**N.B.** *Le Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil octroie un montant de 100\$ pour chaque membre qui participe à la session.*

**Céline Durand**  
Vice-présidente



### Évaluation de fin de cycle



Merci à tous les enseignants de 2<sup>e</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle qui ont pris dix minutes de leur temps pour remplir le questionnaire sur les examens de juin.

Votre opinion nous a permis de prendre des orientations claires en ce qui a trait à l'évaluation, ce qui permettra à la fédération des enseignants (FSE) de faire des représentations nécessaires auprès du ministère. Il faut se rappeler que ce sont des petits gestes comme celui-ci qui ont permis aux syndicats de réclamer une journée de

libération pour la correction des épreuves de la fin du primaire. Car il s'agit bien d'un gain syndical et non d'un cadeau de la commission scolaire! Il faut aussi savoir que la FSE souhaite agir dans le même sens pour ce qui est des examens de fin de deuxième cycle. C'est à suivre...

**Isabelle Gariépy, vice-présidente**



## Comité des spécialistes

Nous sommes heureux de vous présenter les membres du nouveau comité des spécialistes qui reprendra vie cette année.

Martin Boisvert (éducation physique)  
Geneviève Lizotte (anglais langue seconde)



Finola Smith (*anglais langue seconde*)  
Roxanne Turcotte (*musique*)

Nous aurons le plaisir de nous rencontrer sous peu afin de partager notre vécu et de trouver des moyens d'action pour améliorer notre quotidien.

Diane Desrochers, orthopédagogue  
Responsable du comité des spécialistes

[dianedesrochers@cstois-lacs.qc.ca](mailto:dianedesrochers@cstois-lacs.qc.ca)  
École Harwood : 514 477-7003 poste 4663

## Réseau des Jeunes

Bonjour à vous tous!

Voici un petit résumé de mon premier réseau de l'année.

Isabelle Gariépy  
Responsable,  
Comité des jeunes

# La page des Femmes

.....Par Virginie Gagné

Bonjour à toutes !

J'ai récemment été approchée pour représenter les femmes au comité de la condition féminine, défi que j'ai accepté avec honneur. Suite à la rencontre du réseau de la Condition des Femmes qui a eu lieu les 8 et 9 octobre derniers, il me fait plaisir de vous présenter les dossiers considérés comme prioritaires par ce comité.

## ► INFOS EN BREF

### Conciliation travail – famille et militantisme

Au Comité de la condition féminine ainsi que celui des jeunes, la conciliation «Travail – Famille» est un sujet d'actualité. L'objectif des réseaux conjoints est d'en arriver à établir une liste de priorités des recommandations pour ensuite les acheminer aux instances appropriées. C'est un sujet à suivre.

### Nouveauté!

#### CNCPS

Le jeudi 9 octobre dernier avait lieu le lancement de la Coalition nationale contre les publicités sexistes. Devant les médias, ce groupe dénonçait publiquement les publicités sexistes pour éventuellement en exiger le retrait. De plus, par le biais des membres associatifs et individuels qu'elle représente, entre autres des regroupements communautaires, syndicaux, nationaux, régionaux, religieux et de défense des droits des femmes, la CNCPS invitait ces milliers de personnes à transmettre des plaintes et à participer à ses campagnes de dénonciation régionales et nationales.

Je vous invite donc à visiter le site de la CNCPS au [www.coalition-cncps.org](http://www.coalition-cncps.org) ou au [www.travail.csq.qc.net/index.cfm](http://www.travail.csq.qc.net/index.cfm) pour toute information additionnelle ou pour devenir membre.

### Dossier PAES

Tout dernièrement, Chantal Locas, responsable du Comité de la condition des femmes de la CSQ nous informait du PAES, Programme d'Accès à l'Égalité Syndicale. Le PAES s'appuie sur le concept de discrimination systémique; celle-ci étant le résultat de politiques, de procédures, de règles qui ont pour effet d'exclure ou de désavantager un groupe en particulier, les femmes.

Pour mettre en application un PAES, 3 types de mesures sont requis, soit des mesures de redressement, d'égalité des chances et finalement de soutien.

Ce groupe travaille donc principalement à offrir une meilleure représentation des femmes à l'intérieur des structures politiques de la CSQ, à corriger les règles et les pratiques pouvant être des obstacles à la participation des femmes à la vie syndicale ainsi que de résoudre certaines problématiques que rencontrent de façon particulière les militantes participant à la vie syndicale.

### À venir...

- La Journée de la femme  
( 8 mars prochain )

- La Marche mondiale des femmes
- Dossier « Violence »

Vous pouvez communiquer avec moi pour tout questionnement à l'adresse suivante : [serve@videotron.ca](mailto:serve@videotron.ca)

Virginie Gagné



**AREQ (CSQ)**

## *Session de préparation à la retraite*



**Quand :** le 27 mars de 18h00 à 22h15 et  
le 28 mars de 8h45 à 16h30

**Où :** Château Royal  
3500 boul. du Souvenir, Laval

**Pour qui :** Ceux et celles qui prévoient prendre leur retraite  
d'ici au 30 juin 2010

**Coût :** 40\$ pour les membres et  
50\$ pour les conjoints non-membres

**Comment  
s'inscrire :** Au près de votre délégué syndical

**N.B.** Le Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil  
octroie un montant de 100\$ pour chaque membre qui  
participe à la session.

**Céline Durand  
Vice-présidente**



**Ne nous emballons pas !  
Une récession chez nous se résorbera ou perdurera, peu importe  
ce que fera ou non Québec dans les prochains mois**

**PAUL DANIEL  
MULLER**  
*L'auteur est  
Économiste*

Le 1<sup>er</sup> novembre 2001, dans une atmosphère de crise suivant les attentats du 11 septembre et ceux à l'anthrax, le gouvernement du Québec déposait son budget 2002-2003, avec cinq mois d'avance. But : « soutenir la confiance des consommateurs et préserver les emplois en stimulant l'activité économique » selon la ministre des Finances de l'époque, Pauline Marois. Fait saillant de ce budget : trois milliards d'investissements publics additionnels dans les routes, les infrastructures, ainsi que les réseaux de la santé et de l'éducation.

Il s'avéra que la récession appréhendée n'eut pas lieu, ni au Québec ni au Canada. Aux États-Unis, elle dura huit mois, trois de moins que leur durée moyenne depuis la Deuxième Guerre mondiale. Au Canada, le gouvernement fédéral continua de réaliser des surplus et de rembourser sa dette. Mais au Québec, la machine à « investir » s'emballa. L'échéance électorale approchant, les dépenses en immobilisation publiques triplèrent en deux ans, passant de 473 millions, en 2000-2001, à 1,48 milliard, en 2002-2003. Elles ne redescendirent plus en bas du milliard par année.

Supposons que cette fois, le Québec, le Canada et la planète économique au complet se dirigent vers une vraie récession. Distinguons-en d'abord les causes. Chez nos voisins américains, on assiste à une vague de défauts sur prêts, de faillites personnelles et

institutionnelles, à une crise de confiance dans le système financier. Pas ici.

Au Canada, une récession résulterait d'un fléchissement des exportations, notamment vers les États-Unis, d'une baisse des profits des sociétés dans les secteurs financier et pétrolier, ainsi que de la morosité ambiante qui plombe la consommation. Tandis que la situation américaine appelle une réponse extraordinaire, une récession au Canada sera plus ordinaire.

**Que faire de plus ?**

Dans ce cas, que devrait faire le gouvernement du Québec pour atténuer l'impact chez nous ? Ou plutôt, que peut-il faire de plus que le plan d'infrastructures déjà annoncé ? En un mot : rien. D'abord, parce que c'est la Banque du Canada qui détient le principal levier pour relancer l'économie : le taux d'intérêt directeur.

Ensuite, parce que les recettes fiscales des gouvernements fédéral et provinciaux, de même que le régime d'assurance emploi, constituent des stabilisateurs automatiques à court terme. En cas de récession, les recettes fiscales baisseront et, si les gouvernements ne réduisent pas d'autant les dépenses, ils encourront un déficit qui compensera en partie un repli de la consommation et de l'investissement privé. Au Québec, la loi

sur l'équilibre budgétaire oblige un gouvernement qui encourt un déficit à le compenser par des surplus au cours des années suivantes.

Au-delà de ce mécanisme automatique, les gouvernements tentent parfois, futilityment, de contrecarrer les récessions en augmentant des dépenses discrétionnaires, comme les immobilisations. En vertu des règles comptables au Québec, ces dépenses ont l'avantage politique de ne pas

engendrer un déficit, puisqu'elles sont inscrites directement à la dette.

Le hic, c'est que les projets d'investissement prennent normalement des mois, voir des années, pour franchir l'étape des permis, de l'ingénierie et des appels d'offres. Entre l'annonce des investissements et les premières

pelletées de terre, l'économie a souvent déjà repris sous l'impulsion d'autres facteurs.

Bref, une récession chez nous se résorbera ou perdurera, peu importe ce que fera ou non Québec dans les prochains mois. Ainsi, nul besoin de choisir le prochain gouvernement du

Québec pour sa capacité de gérer la conjoncture. Comme d'habitude, c'est pour une vision à long terme de notre avenir que nous devrions opter.

# L'INFORMEL

• Éditeur : Joël Péloquin

• Responsable à l'exécutif : Véronique Lefebvre

• Mise en page & impression : Johanne Roy

• Collaboration : Céline Durand, Virginie Gagné, Isabelle Gariépy